



# Contrat de formation 2011-2012

*Institut Européen de Sophro-Analyse*

Nom : Prénom :  
E-mail : @  
Date de naissance : Profession :  
Adresse :  
Tél. :

## Cycle expérientiel 2011 et 2012

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Inscription au cycle complet 2011                   | <input type="checkbox"/> Inscription au cycle complet 2012                   |
| 2011 : inscription par module  | 2012 : inscription par module  |
| <input type="checkbox"/> Relever le défi - 17-18 sept. 2011                  | <input type="checkbox"/> Relever le défi - 30-31 mars 2012                   |
| <input type="checkbox"/> Intelligence corporelle - 8-9 oct. 2011             | <input type="checkbox"/> Intelligence corporelle - 21-22 avril 2012          |
| <input type="checkbox"/> Les relations - 12-13 nov. 2011                     | <input type="checkbox"/> Les relations - 19-20 mai 2012                      |
| <input type="checkbox"/> <b>S'éveiller à sa vraie nature</b> - 3-4 déc. 2011 | <input type="checkbox"/> <b>S'éveiller à sa vraie nature</b> - 2-3 juin 2012 |

## Cycle Fondamental - Paris

- Paris - session du 19 mars 2011 au 6 mai 2012
- Paris - session du 22 oct. 2011 au 2 déc. 2012
- Paris - session du 30 mars 12 au 5 mai 2013

## Cycle Fondamental - Aix en Provence

- Aix en Provence - session du 19 nov. 2011 au 6 janv. 2013

## Cycle de Perfectionnement

### Le couple dans toutes ses dimensions

- du 3 au 7 août 2011
- du 1 au 5 août 2012

### Quelle image du corps ... pour quels comportements alimentaires

- du 21 au 23 octobre 2011
- du 19 au 21 octobre 2012

### Réussir son installation

- du 1 au 3 juil. 2011
- du 3 au 4 fév. 2012
- du 14 au 16 sept. 2012

### Groupe de supervision

- 3-4 sept. 11
- 21-22 janv. 12
- 2-3 juin 12
- 1-2 sept. 12

Total .....



Je choisis de régler de la manière suivante (cochez la case choisie) :

#### Le cycle expérientiel:

- En un règlement comptant de 1 000 € pour le cycle complet  En ..... chèques de 300 €

#### Le Cycle fondamental

- En un règlement comptant. Je bénéficie d'une remise de 5 % sur 5 075 €. joins un chèque de 4 821,25 €  
 En 14 mensualités de 362,50 €. Je joins 14 chèques de 362,50 €  
 En 25 mensualités de 203 €. Je joins 25 chèques de 203 €.

#### Le Cycle de perfectionnement

- |                                |  |  |
|--------------------------------|--|--|
| « Le couple dans ... » :       | <input type="checkbox"/> En un règlement comptant de 750 € | <input type="checkbox"/> En quatre chèques de 187,50 € |
| « Le corps ... » :             | <input type="checkbox"/> En un règlement comptant de 450 € | <input type="checkbox"/> En trois chèques de 150 €     |
| « Réussir son installation » : | <input type="checkbox"/> En un règlement comptant de 375 € | <input type="checkbox"/> En deux chèques de 187,50 €   |
| « Supervision » :              | <input type="checkbox"/> En un règlement comptant de 250 € | <input type="checkbox"/> En deux chèques de 125 €      |

**Conditions générales :** Article 1 : Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le Catalogue 2011 -2012 de l'Institut Européen de Sophro-Analyse et ayant valeur d'éléments de contrat sur la nature, la durée et l'objet des actions de formation, les conditions, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités des contrôles des connaissances et la nature de la sanction de la (des) formation(s) qu'il désire suivre ; les références, titres ou diplômes des formateurs. Article 2 : Le stagiaire reconnaît que cette formation est à but professionnel et n'est pas une thérapie personnelle ou de groupe. Article 3 : Le lieu du déroulement de la formation est indiqué dans la présente brochure. Il est confirmé 15 jours avant le début de la formation. Article 4 : Le règlement intérieur ainsi que la convocation aux stages seront adressés au stagiaire dès validation du présent contrat. Article 5 : Afin d'assurer un bon niveau de qualité de nos formations et dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant, nous pouvons être amenés à annuler ou modifier les dates de nos sessions. Vous en seriez informés au maximum 15 jours avant la date prévue et aurez le choix entre le report du stage ou le remboursement des sommes versées. Article 6 : Sous réserve que le stagiaire ait suivi la totalité des stages, et qu'il ait rempli les conditions de validation mentionnées à la page 15, il lui sera délivré à l'issue du Cycle fondamental, le Diplôme Européen de Sophro-Analyse. Une attestation de formation sera délivrée pour toute action de formation. Article 7 : Prenant en considération que tout l'enseignement présenté dans le cadre du centre de formation est sa propriété, le stagiaire s'engage à ne pas utiliser les documents écrits et enregistrés autrement qu'à titre privé, pour sa propre formation dans le cadre de ses études actuelles. Toute reproduction intégrale ou partielle, des supports de cours ou autre, faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'Institut Européen de Sophro-Analyse, pendant et après la formation, est donc illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. Article 8 : Conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée, avec accusé de réception, adressée à l'organisme de formation. Aucune somme ne pourra alors être réclamée. Article 9 : Toute annulation, à l'initiative du stagiaire, doit être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de rétractation intervenant moins de 10 jours ou en cas d'abandon au cours d'une formation, le stagiaire sera remboursé des sommes versées, déduction faite de 25% du prix de la part de la formation, non effectuée, au prorata temporis de celle-ci. Tout module de formation commencé est dû intégralement. Si en cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre le programme, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées son dues. Article 10 : Tout chèque rejeté fera l'objet d'une facture forfaitaire de 30 euros destiné à couvrir les frais bancaires et administratifs. Le montant du chèque rejeté devra être réglé sous quinze jours. Article 11 : Le stagiaire bénéficie d'une assistance gratuite, liée à son installation, et pendant un an à compter de la fin de sa formation « Réussir son installation ». Article 12 : Le stagiaire autorise l'Institut Européen de Sophro-Analyse à utiliser d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où il est susceptible de figurer (droit à l'image). Article 13 : Le stagiaire accepte que ses coordonnées personnelles soient communiquées à l'ensemble des participants de la (des) formation(s) à laquelle (auxquelles) il est inscrit. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 (art 11-3), il dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant. Article 14 : le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes dispositions ainsi que des conditions d'admission et de validation mentionnées dans le Catalogue de l'Institut Européen de Sophro-Analyse 2011-2012. Il donne son accord sur toutes ces dispositions.

Signature du Stagiaire  
Précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Fait à

le

Signature du Directeur Pédagogique  
Fait à La Londe, le  
Nom : Gaëlle de GABRIAC